

Le 3 juillet 2015

Les Services de dépôt aux conseillers de la Banque Scotia ont récemment mené un sondage sur la satisfaction auprès des représentants; merci à tous pour vos réponses honnêtes. Si, de manière générale, nous répondons bien à vos besoins, vos commentaires indiquent qu'il y a lieu d'améliorer la façon dont nous offrons nos services.

Ainsi, nous sommes heureux d'annoncer l'entrée en vigueur immédiate de plusieurs modifications à certaines politiques qui vous permettront de renforcer vos relations avec les clients et de rendre l'expérience client plus conviviale.

1) **Tarifification des CPG**

Les Services de dépôt aux conseillers ont le plaisir d'offrir aux conseillers et aux représentants la possibilité d'augmenter le taux d'intérêt du client en réduisant les commissions associées à tous les produits et à toutes les durées, sans devoir obtenir une autorisation au préalable. Ce changement vous donne la marge de manœuvre nécessaire pour proposer au client un taux qui lui convient et qui contribuera au maintien de bonnes relations. Des restrictions s'appliqueront aux placements de personne morale de plus de 5 millions de dollars, comme une bonification de taux ne pouvant excéder 10 points de base.

2) **Règlements de succession – Propriété conjointe**

Au décès d'un client, il faut souvent redéfinir les objectifs de placement. Dans les cas où une ou plusieurs parties copropriétaires d'un certificat décèdent, les Services de dépôt aux conseillers suivront vos instructions concernant les placements. Les options possibles comprennent l'encaissement du certificat, c'est-à-dire le remboursement du capital et des intérêts courus aux survivants; notez toutefois que cette option entraîne la récupération des commissions.

Nous sommes heureux de vous offrir nos services et souhaitons vivement poursuivre notre collaboration.

Pour toute question concernant ces modifications ou le soutien que nous pouvons vous apporter, veuillez communiquer avec l'un de nos représentants au 1 800 268-8661 (Toronto : 416 933-3200).

Sincères salutations,

Les Services de dépôt aux conseillers de la Banque Scotia